

PANORAMA RSE

des Métiers
du grain



LA COOPÉRATION AGRICOLE
MÉTIER DU GRAIN

Sommaire



Métiers du grain : la RSE bien présente dans les orientations stratégiques	4
La section Métiers du grain en chiffres	5
Un panorama RSE pour aller plus loin ensemble	
Interview de Catherine Matt et Antoine Hacard.....	6
Un premier état des lieux	
Interview de Lenna Berthié et Benjamin Perdreau.....	7
Les 8 enjeux de la section Métiers du grain	8
Métiers du grain : Une offre de service en soutien à la RSE	10
Cinq indicateurs RSE pour valoriser les actions des coopératives	12
Les coopératives	
Scara.....	14
Valfrance.....	16
Coop de Mansle.....	17
Arterris.....	18
Natura'Pro.....	19
Zoom sur des Initiatives innovantes	20
Vivescia.....	24
Eureden.....	26
La Tricherie.....	28
Cérésia.....	29
Des experts RSE au service des coopératives	30

Édito

Vous avez entre les mains le premier *Panorama RSE LCA Métiers du grain*. Il affiche ses ambitions : proposer un tour d'horizon des initiatives et actions RSE menées dans nos coopératives.

La section Métiers du grain s'avère bien placée pour prendre cette photo au grand angle d'une communauté en pleine mutation. Fédératrice de 203 coopératives et unions de coopératives, elle les accompagne au jour le jour vers une agriculture plus durable grâce à ses conseils et ses services sur le terrain. Observatrice et actrice de l'écosystème agricole, elle est aussi force de propositions pour ses parties prenantes, le monde politique et la société civile.

Diversité et créativité sont à l'œuvre au fil des pages de ce panorama. Chaque coopérative s'inscrit sur un territoire spécifique, cultive sa singularité et peut afficher un niveau de maturité RSE différent, mais toutes sont inspirantes à ce moment de leur histoire.



Chaque initiative mérite d'être soutenue, partagée, et plus encore, dupliquée. C'est leur raison d'être dans ce panorama.

Chaque démarche, chaque solution est un pas de plus vers l'atteinte d'un objectif durable, d'une certification ou d'un bilan ; certaines vont même déjà plus loin que les obligations légales. Chaque initiative mérite d'être soutenue, partagée, et plus encore, dupliquée. C'est leur raison d'être dans ce panorama, car face aux défis environnementaux et sociétaux, la mobilisation doit être plus que jamais collective.

Métiers du grain : la RSE bien présente dans les orientations stratégiques

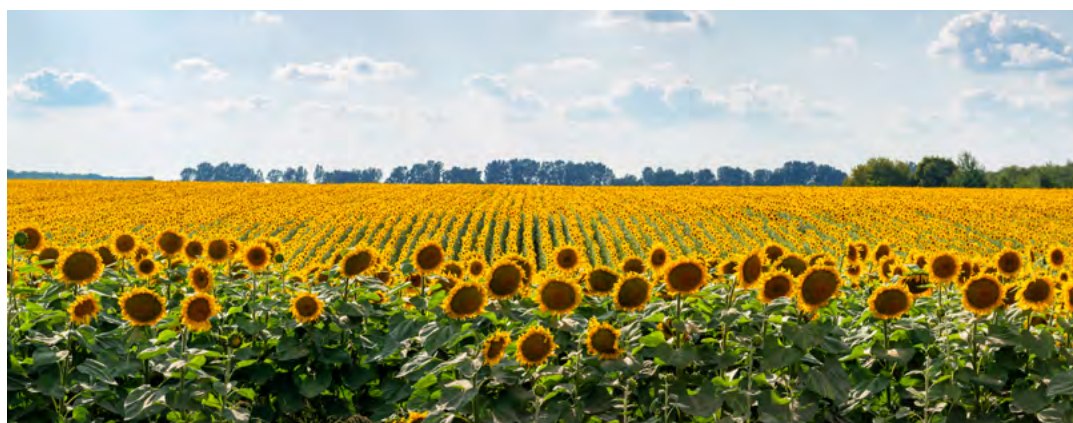
La dynamique RSE est en marche. La feuille de route 2023 de La Coopération Agricole (LCA) Métiers du grain intègre ses engagements sociaux et environnementaux.

Orientations stratégiques, axes, plans d'actions... La section Métiers du grain balise le chemin vers la RSE pour ses coopératives adhérentes. Les six orientations stratégiques de sa feuille de route précisent quelle sera son implication sur les axes sociétaux, sociaux et environnementaux en déclinant les principaux axes de travail et le plan d'actions thème par thème. La section Métiers du grain s'engage ainsi à soutenir et développer l'activité économique de ses adhérents, parties prenantes incontournables de la dynamique de leurs régions. Sur l'axe des emplois et des compétences, la section travaille à améliorer l'attractivité des métiers du secteur coopératif, notamment en favorisant le recours au mentorat afin de mieux accueillir et accompagner les nouveaux recrutés tout en valorisant les collaborateurs les plus expérimentés.

LCA Métiers du grain s'engage aussi à favoriser l'amélioration de la compétitivité de toute la filière. Pour ce faire, elle accompagne les coopératives dans la transition

de leur modèle en leur proposant notamment des webinaires et des audits sur l'efficacité énergétique, sur la réduction des GES et le stockage du carbone, sur les risques (marchés, industriels, sanitaires...), sur les infrastructures de stockage et la supply chain. Sur l'axe environnemental, elle soutient le développement des filières respectueuses de l'environnement et bénéfiques à la biodiversité en encourageant, par exemple, les solutions de biocontrôle et en favorisant le déploiement d'outils, comme AgriBEST. Métiers du grain encourage également ses coopératives adhérentes sur la voie des certifications environnementales (HVE, CE2+...), incontournables outils pour mesurer précisément sa maturité et ses progrès sur le plan environnemental.

Enfin, la section s'engage à valoriser et à communiquer, auprès de toutes ses parties prenantes – y compris les administrations –, les contributions et solutions déployées par chaque coopérative pour relever, dès aujourd'hui, les défis d'un avenir durable.



La section Métiers du grain en chiffres



Un panorama RSE pour aller plus loin ensemble



“Le savoir-faire et le faire-savoir vont de pair pour gagner en impact et conserver la confiance de notre écosystème.”

CATHERINE MATT
Directrice Métiers du grain

Pourquoi réaliser ce panorama RSE des Métiers du grain ?

Catherine Matt : La RSE est présente dans l'ADN des coopératives Métiers du grain qui sont pleinement engagées dans la réduction de leur impact sur l'environnement. Aujourd'hui, la réglementation incite à un devoir de transparence vis-à-vis de ces actions. Les encourager, au-delà des obligations légales, et anticiper les nouveaux sujets montants font partie de l'offre de services que La Coopération Agricole Métiers du grain met à disposition de ses adhérents.

Antoine Hacard : D'une part la RSE est un engagement politique de la section Métiers du grain et en initiant cette démarche, nous alimentons une bibliothèque d'actions pour enrichir les coopératives les unes les autres et encourager la créativité et l'imagination. Nous visons un effet d'entraînement en nous appuyant sur les coopératives les plus en avance... C'est cette capacité à massifier nos actions qui nous fait peser dans le débat public.

En quoi la RSE est-elle particulièrement stratégique pour les coopératives ?

A. H. : Notre modèle coopératif nous inscrit de fait dans une démarche RSE qui doit mettre en avant nos valeurs, notamment de transparence, d'équité et d'attachement



“C'est cette capacité à massifier nos actions qui nous fait peser dans le débat public.”

ANTOINE HACARD
Président Métiers du grain

aux territoires. Notre attention particulière à l'humain et les vastes territoires que nous couvrons par nos activités grandes cultures nous confèrent une responsabilité sociale et sociétale particulièrement importante.

C. M. : La démarche RSE participe aussi à développer le sentiment d'appartenance des adhérents à leur coopérative, en leur apportant une valeur ajoutée concrète. Nous sommes ainsi particulièrement attentifs au sujet du partage de la valeur, de l'amont à l'aval de la chaîne.

Dans les prochaines années, quels sont les enjeux RSE à surveiller de près ?

A. H. : Même s'il est toujours compliqué de se projeter, l'année 2022 a été représentative des sujets qui devraient monter en puissance : adaptation au changement climatique, bilan carbone des activités, tensions dans le secteur de l'énergie, volatilité des marchés... Sujets qui mêlent l'économie à la RSE, ce qui est passionnant.

C. M. : Si nous devons en effet continuer de nous préparer à ces sujets, il y a aussi un réel enjeu à communiquer sur nos actions au sein de nos coopératives et au-delà. Le savoir-faire et le faire-savoir vont de pair pour gagner en impact et conserver la confiance de notre écosystème.

Un premier état des lieux



Lenna Berthié
Responsable agronomie
et environnement –
La Coopération Agricole
Métiers du grain



Benjamin Perdreau
Directeur adjoint
de la direction Compétitivité
et transition écologique
La Coopération Agricole

Le panorama des actions RSE des coopératives de la section Métiers du grain, qui s'est appuyé sur une grille d'analyse construite par La Coopération Agricole, donne une photo à l'instant T des engagements spécifiques à cette filière et fournit des indicateurs pour leur suivi dans les années à venir.

Comment est né le projet de suivi des actions RSE des Coopératives des Métiers du grain ?

Lenna Berthié : Notre objectif, validé par nos instances dirigeantes le 28 juin 2022, est de recenser, pour les valoriser, les actions des coopératives des Métiers du grain en matière de RSE. Cela nous permet d'identifier les enjeux spécifiques de notre filière et la maturité, forcément variée, de chacune des coopératives afin que toutes puissent s'en emparer et progresser.

Benjamin Perdreau : Cette démarche spécifique à Métiers du grain s'inscrit dans la dynamique engagée il y a quinze ans au sein de La Coopération Agricole. Dès 2006, de premières réflexions avaient même été engagées dans la région Aquitaine sur le développement durable, avant même que le concept de RSE ne s'impose dans la réglementation et le débat public, à partir de 2010.

Concrètement, comment avez-vous construit ce panorama ?

L. B. : En 2022, nous avons collecté les rapports RSE des coopératives de notre conseil d'administration, parmi lesquelles certaines sont légalement soumises à l'obligation de rédiger des rapports extra-financiers, c'est-à-dire celles qui emploient plus de 500 salariés. Puis dans un souci de représentativité, nous avons intégré d'autres coopératives de différentes tailles, engagées ou en cours d'engagement, afin

d'améliorer la représentativité de l'échantillon. Au total, j'ai analysé une vingtaine de rapports durant l'été 2022, puis notre groupe de travail, constitué de 37 coopératives, a retenu cinq indicateurs spécifiques à notre filière sur la base des huit enjeux de la section Métiers du grain.

B. P. : Cette analyse a valorisé la grille de travail que nous avons pu établir, en 2021, grâce aux rapports RSE d'une trentaine de coopératives agricoles, toutes sections confondues. Nous avons alors dressé une première grille d'analyse des enjeux communs et identifié les bonnes pratiques.

Quel suivi allez-vous lui donner ?

L. B. : Ce premier panorama, présenté lors du Salon international de l'agriculture en mars 2023, dresse une photo à l'instant T. Il met en avant des actions particulièrement intéressantes et inspirantes pour les autres coopératives. Les cinq indicateurs retenus par le groupe de travail seront suivis annuellement afin de voir l'évolution des actions sur les différents piliers de la RSE : environnement, social, sociétal/gouvernance.

B. P. : Cette analyse des actions RSE dans une première filière enrichit nos outils pour soutenir les coopératives qui s'engagent, quelle que soit leur maturité actuelle sur la RSE. C'est important aussi car la réglementation va, dès 2025, élargir le nombre des coopératives qui devront rédiger un rapport RSE.

Les 8 enjeux de la section Métiers du grain



AMÉLIORER L'EMPREINTE CARBONE

Inciter les producteurs à réduire l'empreinte carbone de leur activité en les sensibilisant sur les leviers d'action existants

- Contribuer à l'amélioration de la performance énergétique des sites par la mise à disposition d'outils dédiés

- Contribuer à décarboner l'activité de conservation des grains

INDICATEUR RETENU

Environnement CARBONE

Bilan des émissions des gaz à effet de serre de la coopérative



RÉDUIRE LES PRODUITS PHYTO-PHARMACEUTIQUES

Partager les solutions permettant de réduire l'utilisation des produits phyto-pharmaceutiques

- Déployer le dispositif réglementaire des certificats d'économie de produits



OPTIMISER LA FERTILISATION

Optimiser le pilotage de la fertilisation grâce à des outils d'aide à la décision et de modélisation

- Réduire l'empreinte environnementale de nos métiers

- Défendre auprès des pouvoirs publics l'implication des coopératives d'approvisionnement et de collecte dans la gestion et la valorisation de l'azote



DÉPLOYER LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Développer les surfaces d'intérêts écologiques

- Évaluer l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité

- Valoriser les services rendus en faveur de la biodiversité

INDICATEUR RETENU

Environnement BIODIVERSITÉ

Pourcentage du territoire de la coopérative en Infrastructure agro-écologique (IAE)



ADAPTER LE MÉTIER DE CONSEILLER AGRICOLE

Anticiper l'évolution des emplois et des compétences

- Accompagner les services de recrutement et de formation dans la gestion et l'anticipation de la transformation de nos métiers



ANTICIPER ET AGIR POUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Connaître et prévenir les risques liés aux métiers du grain

- Inciter les agriculteurs à s'équiper et se protéger via le port des EPI (Équipements de protection individuelle)

- Communiquer régulièrement sur les risques auprès des agriculteurs

INDICATEUR RETENU

Social SÉCURITÉ

Taux de fréquence et de gravité des accidents en coopératives



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

Encourager la mixité dans les instances de gouvernance

- Favoriser les échanges entre les femmes pour développer l'entraide et le partage d'expériences

INDICATEUR RETENU

Sociétal/ Gouvernance ÉGALITÉ H/F

Pourcentage de femmes dans les conseils d'administration des coopératives



DÉVELOPPER L'ANCRAGE ET L'ATTRACTIVITÉ DES COOPÉRATIVES DANS LES TERRITOIRES

Démontrer l'ancrage socio-économique des coopératives par un état des lieux régulier de l'activité qu'elles génèrent

- Développer l'apprentissage et l'accueil de stagiaires

- S'inscrire dans les dispositifs locaux en faveur de l'insertion

INDICATEUR RETENU

Sociétal/ Gouvernance PARTENARIATS ET ANCRAGE TERRITORIAL

Nombre d'alternants en coopératives



Métiers du grain : une offre de services en soutien de la RSE

La section Métiers du grain de La Coopération Agricole propose à ses coopératives adhérentes des outils et des services pour les accompagner dans leur transformation durable et celle de leurs filières.

LA SECTION MÉTIERS DU GRAIN COMPTE TROIS COMMISSIONS



GRANDES CULTURES



AGRONOMIE ET ENVIRONNEMENT



RISQUES INDUSTRIELS ET SOCIAUX

Chaque commission propose un ensemble de services pour accompagner les coopératives adhérentes dans la mise en œuvre des transitions et pour piloter la transformation durable des filières. Des dynamiques collectives ont ainsi vu le jour sur les questions de recyclage, de structuration de la filière bio ou bien encore du déploiement de la certification environnementale.



La profession s'engage dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité de ses procédés. Au-delà des exigences réglementaires imposées aux installations classées pour la protection de l'environnement, La Coopération Agricole valorise les initiatives individuelles, diffuse les bonnes pratiques du métier et est force de proposition auprès des autorités dans un dialogue continu.

Cécile Baschou,
responsable risques industriels

La Coopération Agricole Métiers du grain met également à la disposition de ses coopératives une boîte à outils complète, en commençant par le partage d'informations utiles au quotidien.

Ainsi, les coopératives adhérentes et leurs partenaires reçoivent chaque semaine la newsletter *Actualités Agricoles*, qui a été renouvelée en septembre 2022. Elle relaie les informations sur la filière, la vie des entreprises et les marchés. S'y ajoutent des flashes thématiques sur la commercialisation, les approvisionnements, la qualité, les risques industriels. 70 flashes ont été diffusés en 2022.



Nous assurons une veille réglementaire et technique et animons des groupes de travail pour les démarches collectives, comme le Contrat de solutions pour les alternatives aux produits phytosanitaires, la plateforme CEPP (Contrat d'économie de produits phytosanitaires), les enjeux de la décarbonation ou bien encore l'outil AgriBEST qui est actuellement en phase de test et permet aux coopératives d'aider les agriculteurs à calculer leur impact sur la biodiversité.

Lenna Berthié, responsable agronomie et environnement



Pour accompagner les coopératives sur le « sans insecticide de stockage », nous éditons des fiches techniques sur la lutte intégrée, après avoir référencé toutes les bonnes pratiques. Elles portent par exemple sur la connaissance des insectes, le nettoyage ou bien encore la ventilation et la gestion de la température afin de garantir une bonne conservation du grain.

Cécilia Goffinet, responsable qualité

Les coopératives ont par ailleurs accès aux bases documentaires de la section Métiers du grain, à ses conseils, ainsi qu'à des formations et des réunions de travail. Chaque année, huit réunions régionales ont lieu pour aller à la rencontre des adhérents et présenter les sujets traités au niveau de Métiers du grain (ex : la volatilité des prix, la loi EGAlim 2, le recrutement).

Métiers du grain a revu et corrigé sa charte de gestion du risque prix pour aider les coopératives à mieux s'adapter aux évolutions des cours engendrées par le conflit en Ukraine.



Au cœur de la responsabilité sociétale dans laquelle sont engagées les coopératives de Métiers du grain, les enjeux sociaux orientent le dialogue social de la branche, comme l'accord-cadre sur le télétravail signé en juin 2022, qui favorise l'attractivité des métiers et limite les déplacements, réduisant ainsi les impacts environnementaux. De nombreuses actions vont être déployées suite à la conclusion, en janvier 2023, de l'accord collectif interbranche sur l'emploi et l'attractivité des coopératives agricoles dans les territoires : aides au logement, accès à des activités sociales et culturelles pour les collaborateurs, incitations à la mise en place de solutions de mobilité durable, soutien apporté aux jeunes, notamment dans le cadre du mentorat.

Corinne Lelong, directrice des affaires sociales et de la formation



Cinq indicateurs RSE pour valoriser les actions des coopératives

S'appuyant sur l'analyse des rapports RSE des coopératives, le groupe de travail RSE a sélectionné cinq indicateurs communs pour la section Métiers du grain. Ils vont permettre de mesurer et de suivre l'évolution de cette démarche volontaire dans les années à venir.

Huit enjeux principaux ont été identifiés au niveau de la section Métiers du grain et sont inscrits dans sa feuille de route. Pour aller plus loin dans l'opérationnel, la section vient de retenir cinq indicateurs pour mesurer les engagements de ses adhérents autour de leurs enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

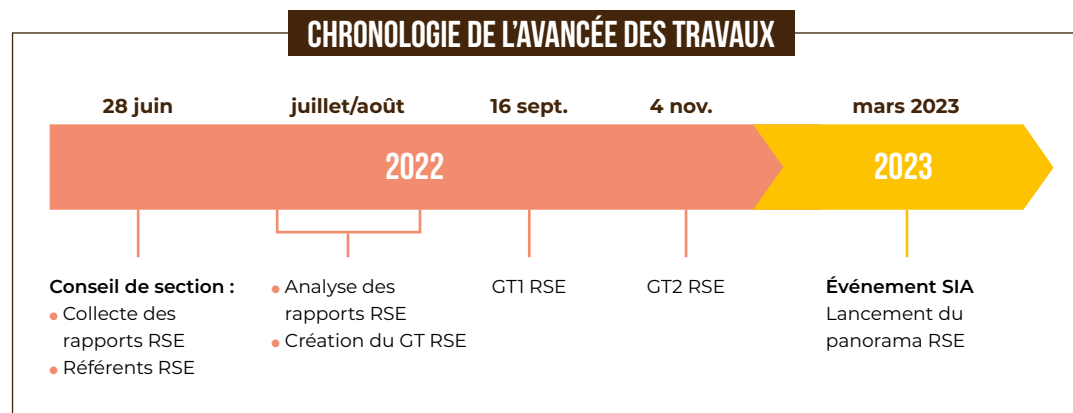
5 INDICATEURS AU TOTAL

- BIODIVERSITÉ :** Pourcentage du territoire de la coopération en IAE
- CARBONE :** Bilan GES de la coopérative (scopes 1, 2, 3)
- SÉCURITÉ :** Taux de fréquence et taux de gravité des accidents
- ÉGALITÉ H/F :** Pourcentage de femmes dans les conseils d'administration
- PARTENARIATS ET ANCRAGE :** Nombre d'alternants

■ Environnement
■ Social
■ Sociétal/gouvernance

Méthodologie

Collecte des rapports RSE des coopératives présentes au conseil d'administration Métiers du grain.

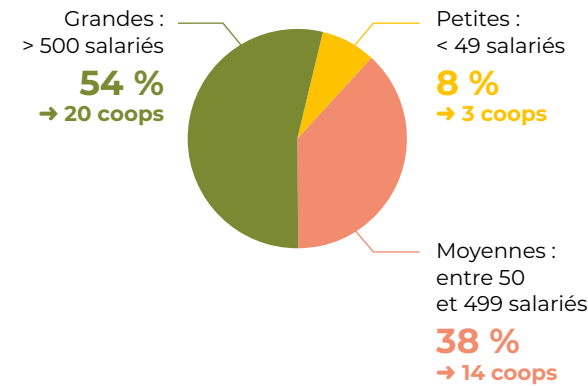


L'objectif est d'identifier et de valoriser les engagements RSE sur lesquels sont présents les coopératives et de mutualiser les connaissances.

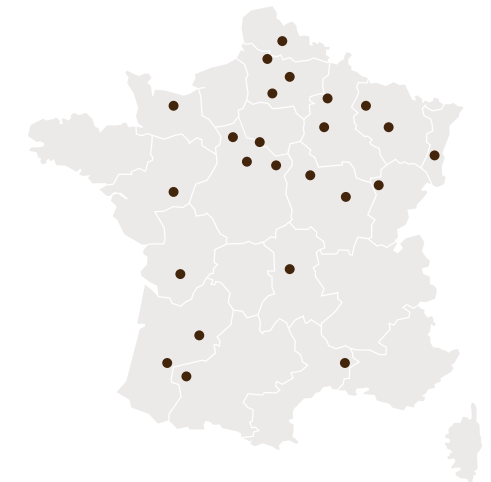
UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF

La section a confié le choix des indicateurs les plus pertinents à son groupe de travail RSE. L'échantillon retenu représente 78 % du total de la collecte des coopératives adhérentes. Cet échantillon est constitué des 34 coopératives du conseil de section et trois coopératives intégrées afin d'avoir une représentativité de toutes les tailles de structures. Parmi celles-ci, 68 % rédigent un rapport RSE ou une DPEF.

SEGMENTATION DES COOPÉRATIVES SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



IMPLANTATION DES COOPÉRATIVES



RÉSULTATS DES INDICATEURS POUR CETTE PREMIÈRE ANNÉE TEST

Parmi l'échantillon des 37 coopératives, 14 ont répondu sur les indicateurs (soit 38 % de l'échantillon et 32 % de la collecte MdG).

BIODIVERSITÉ

14 % des coopératives répondantes ont déjà déployé cet indicateur « Pourcentage d'ha en Infrastructure agro-écologique (IAE) » et se situent en moyenne entre 10 et 12 % du territoire de la coopérative. 21 % sont en cours de déploiement de l'indicateur.

CARBONE

50 % des coopératives répondantes ont réalisé un bilan des gaz à effets de serre (BEGES) sur les scopes 1, 2 et 3.

SÉCURITÉ TF

100 % ont répondu sur l'indicateur « Taux de fréquence des accidents », avec une moyenne des réponses qui présente un TF de 18.95, nettement inférieur à celui du secteur de l'industrie agro-alimentaire (25.9* en 2019).

SÉCURITÉ TG

85 % ont répondu sur l'indicateur « Taux de gravité des accidents ». Le TG moyen des répondants est de 0.79, soit une valeur nettement inférieure à celle du secteur de l'industrie agro-alimentaire (1.7* en 2019).

ÉGALITÉ H/F

La moyenne des répondants (13 sur 14 coopératives) à l'indicateur « % de femmes dans les CA » donne un pourcentage de 9,49 % de femmes dans les conseils d'administration. La moyenne des coopératives agricoles est de 9,8 %.

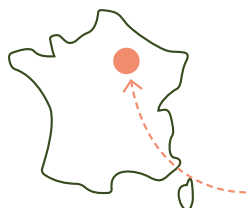
PARTENARIAT ET ANCRAGE

100 % des répondants ont abondé à l'indicateur « nombre d'alternants ». Cela correspond, en cumulé, à 1 169 alternants. Les coopératives agricoles sont un secteur attractif pour les jeunes et permettent de créer des emplois dans les territoires où elles sont ancrées.

*Source : Étude de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie et de la Direction des Risques Professionnels sur l'année 2019.



Scara, des mesures concrètes pour préserver la biodiversité



FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1922
- Région d'implantation : Grand Est (Aube)
- Nombre d'agriculteurs adhérents : 623
- Nombre de collaborateurs : 63
- Chiffre d'affaires 2022 : 86 M€

Plantations de haies, relevés de populations d'insectes... de nombreuses actions existent pour mesurer et préserver la biodiversité. La coopérative Scara s'emploie à rendre accessibles à tous ces initiatives vertueuses.



La Scara s'efforce de valoriser auprès de ses adhérents les contrats et certifications dans lesquels la biodiversité est prise en compte (cahiers des charges Harmony, Harrys, CRC, certification HVE, Agri Confiance Volet Vert...). Ainsi, en 2022, la coopérative compte 1 800 ha de surfaces d'intérêts écologiques sur son territoire et 72 % de superficie de céréales sous démarche contractuelle intégrant la biodiversité.

PLANTATIONS MASSIVES DE HAIES AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉTAT

Au printemps 2021, le plan France Relance a encouragé la

plantation massive de haies en proposant de subventionner 90 % de leur coût d'implantation. La Scara s'est fortement impliquée dans ce programme « Plantons des haies » pour permettre à ses adhérents de bénéficier de cette aide de l'État. Cette démarche permettait aussi d'anticiper les demandes de la future politique agricole commune en matière de biodiversité. Les haies rendent en effet de nombreux services agroécologiques : lieu de refuge et de nourriture pour les insectes auxiliaires, brise-vent pour réduire l'érosion des sols, stockage de carbone... Quatorze demandes de la part des agriculteurs ont ainsi été soumises et acceptées,

et 11,4 km de haies vont être plantés d'ici le printemps 2024.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE POUR RÉTRIBUER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La Scara suit depuis 2013 les indicateurs de mesure de la vie microbiologique de ses sols. Pour poursuivre ce travail et enrichir le nombre d'indicateurs disponibles concernant la biodiversité, la coopérative s'est associée à l'INRAE de Colmar et l'Université de Lorraine pour mener une thèse sur le sujet. Ce programme de recherche doit permettre dans un premier temps aux adhérents de la Scara d'améliorer leurs pratiques pour réduire leurs impacts sur

l'environnement et optimiser les services écosystémiques. À terme, ce travail vise notamment à déterminer une rémunération supplémentaire pour les agriculteurs au titre de service rendu à la société dans le cadre de leurs actions en faveur de la biodiversité.



CHIFFRES-CLÉS

72 %

des superficies de céréales intègrent des mesures de biodiversité

1 800 ha

de surfaces d'intérêts écologiques recensés

11,4 km

de haies plantées d'ici mars 2024

AgriBEST : 30 minutes pour évaluer son impact sur la biodiversité

Comprendre l'impact de nos pratiques sur la biodiversité n'est pas toujours facile. C'est pourtant le défi d'AgriBEST : mettre à disposition un outil simple, pédagogique et gratuit d'autodiagnostic de ses pratiques sur la biodiversité. Conçu par La Coopération Agricole Ouest et CDC Biodiversité, l'outil permet d'estimer son niveau de performance sur 15 thématiques essentielles (fertilisation, prairie, infrastructures paysagères, gestion des adventices, gestion des sols...). On peut aussi

comparer son score à d'autres exploitations ou accéder à des pistes pour l'améliorer. Référentiel unique, utilisation quels que soient le territoire et la production, il permet de visualiser et valoriser les services écosystémiques rendus par les agriculteurs. Après une phase de test auprès de 200 agriculteurs et conseillers partout en France, dont une dizaine de coopératives adhérentes à Métiers du grain, AgriBEST sera déployé au printemps 2023.



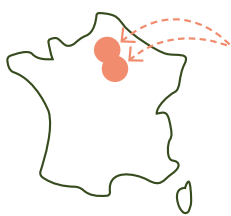
Les coopératives de l'Alliance BFC ont pu évaluer l'outil AgriBEST. Facile à prendre en main, il permet d'avoir une première vue assez exhaustive de l'environnement de l'exploitation et ainsi d'engager un débat avec l'agriculteur sur la sensibilisation aux aménagements favorables à la biodiversité. ”

Hervé Martin, responsable agronomique et filières Alliance BFC



Valfrance : des alternatives testées et déployées sur le terrain

Valfrance a pris très tôt les devants pour accélérer la réduction des produits phytopharmaceutiques. La coopérative teste elle-même des initiatives économes en produits, avant de les déployer sur le terrain, via son réseau d'agriculteurs adhérents.



FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1946
- Régions d'implantation : Oise et Seine-et-Marne
- Nombre d'agriculteurs adhérents : 1 392
- Nombre de collaborateurs : 169
- Chiffre d'affaires 2022 : 331 M €
- Obligation CEPP année 2021 : 156 000
- CEPP obtenus sur l'année 2021 : 30 287 soit 20 % de l'objectif

Depuis la mise en place du dispositif de Certificat d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) en 2019, les distributeurs de ces produits doivent valoriser des solutions alternatives aux produits chimiques. Cette obligation légale est calculée en fonction du CA que représente la vente de ces produits pour les distributeurs. Cela passe par la production de « fiches actions » publiées sur le site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Valfrance s'est engagée dès l'origine dans cette démarche, et s'évertue à pallier le manque de solutions identifiées en grandes cultures. Son objectif : fournir à ses adhérents des solutions alternatives techniquement et économiquement viables. Même si malheureusement, on peut rarement attendre une efficacité comparable aux solutions conventionnelles, il est important pour Valfrance de tester l'ensemble des solutions de biocontrôle existantes ou en devenir. Pour ce faire, les équipes de Valfrance, grâce à son service technique VAL'EPI, réalisent des expérimentations terrain. C'est donc sur plus de 6 500 micro-parcelles expérimentales, mais aussi via sept fermes de référence, que sont relevées les données de

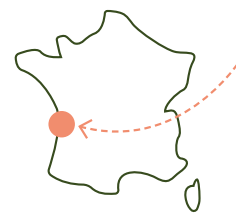
performance, de coût, de temps passé pour chaque solution, pendant 2 à 3 ans minimum avant un éventuel déploiement sur le terrain. Si les résultats correspondent à l'objectif fixé, Valfrance les valorise ensuite auprès de ses agriculteurs adhérents.

L'USAGE DU BIOCONTRÔLE DANS LA CULTURE DU COLZA

Dans la lutte contre les ravageurs du colza, Valfrance encourage plusieurs solutions de biocontrôle. Elle préconise l'usage de plantes compagnes (féveroles, fenugrec, etc.) pour diminuer la pression des altises et recommande d'utiliser une variété de colza porteuse d'un gène de résistance aux pucerons. Elle conseille aussi d'associer au semis de la variété principale, une variété de colza spécifique très précoce (maximum entre 5 et 10 % de la dose totale de semis) afin d'éviter les dégâts de méligèthes : c'est la variété très précoce qui en subit les dégâts et la pression est moins forte lorsque la variété principale, dite d'intérêt, arrive au stade sensible. Toutes ces initiatives sont éligibles aux CEPP et participent à limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques tout en étant peu contraignantes à mettre en place pour les agriculteurs.



L'impact positif de la Coop de Mansle sur son territoire



FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1946
- Région d'implantation : Nouvelle-Aquitaine
- Nombre d'agriculteurs adhérents : 250
- Nombre de collaborateurs : 25
- Chiffre d'affaires 2021-22 : 36,6 M€

Son ancrage rayonne bien au-delà du local. L'impact positif de la Coop de Mansle sur la région a été mesuré et confirmé par une étude qui la place parmi les acteurs les plus importants du développement de Nouvelle-Aquitaine.

Implantée à Mansle, en Charente, la coopérative a participé au projet TRACE (Territoire et Ancrage des Coopératives) pour analyser les retombées socio-économiques de son activité en Nouvelle-Aquitaine. L'étude mesure ses impacts directs (générés par la coopérative), indirects (générés par les agriculteurs et les fournisseurs) et induits (dépenses des travailleurs de la coopérative et en amont de la chaîne de valeur). La synthèse de l'étude publiée en 2017 a ainsi révélé qu'un million d'euros de chiffre d'affaires de la coopérative génère deux millions d'euros de chiffre d'affaires en Nouvelle-Aquitaine, ce qui la place parmi les acteurs participant le plus au développement de la région.

La coopérative intervient également dans des collèges, lycées agricoles et universités afin d'expliquer les enjeux



et les métiers du secteur. Afin de faciliter l'intégration professionnelle, la coopérative accueille jusqu'à cinq apprentis chaque année et organise notamment des stages de permis poids lourd.

Enfin, la coopérative participe à des événements locaux – avec un soutien régulier aux diverses associations – et nationaux – comme le Salon de l'Agriculture – afin de créer du dialogue avec le grand public.



CHIFFRES-CLÉS

1 M€

de CA de la coopérative



génère

2 M€

de CA en Nouvelle-Aquitaine

soutient

12,6

emplois à taux plein

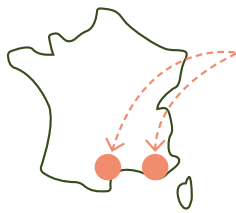
Jusqu'à

5

apprentis accueillis chaque année



Arterris, piloter la fertilisation pour faire progresser la récolte en volume et en qualité



Chez Arterris, les agriculteurs céréaliers bénéficient de plusieurs services afin d'optimiser la fertilisation de leurs cultures, notamment un outil de modélisation par satellite.

Depuis plus de 10 ans, Arterris propose à ses adhérents de réaliser un plan prévisionnel de fumure de leurs parcelles afin de leur indiquer quelle quantité d'engrais y apporter. Ces calculs croisent des données relatives à l'espèce cultivée, la variété, l'objectif de rendement ainsi que le précédent cultural et son rendement. Par ailleurs, Arterris incite les agriculteurs à réaliser tous les quatre ans des analyses de sol accompagnées d'un plan d'actions pour améliorer le rendement des cultures, notamment via une fertilisation optimisée.

DES SATELLITES EN APPUI AUX AGRICULTEURS

La bonne dose au bon endroit, au bon moment. Au-delà de ces offres, la coopérative propose également depuis cinq ans un

service de modélisation par satellite pour optimiser la fertilisation en azote tout au long du cycle végétatif des cultures (blé, colza) ou simplement lors du dernier apport qui vise une conversion en protéines. Ces modélisations sont des cartographies réunissant plusieurs variables (climat, sol, plante, taux de chlorophylle...) et calculent la juste quantité d'azote à apporter et que les plantes peuvent absorber dans chaque endroit de la parcelle. Résultats : une dose d'azote pilotée selon les vrais besoins de la plante à tout endroit de la parcelle, un retour sur investissement moyen de 100 €/ha/an pour les agriculteurs, un gain de production d'environ 4 quintaux/ha/an et 0,4 point de protéines en plus par rapport à des cultures équivalentes conduites sans cet outil, d'après une étude réalisée sur le terrain par la coopérative. Enfin, Arterris développe une nouvelle modélisation sur la fertilisation en phosphore, potasse et calcium, qui comprend de rigoureuses analyses de sol et plusieurs prélèvements dans les parcelles. Un outil d'autant plus nécessaire que l'accès à ces intrants se trouve de plus en plus difficile ou coûteux.

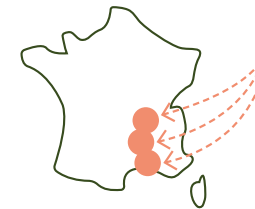


FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 2008
- Régions d'implantation : Occitanie et PACA
- Nombre d'agriculteurs adhérents : 15 000
- Nombre de collaborateurs : 2 200
- Chiffre d'affaires 2022 : 1,2 Md €



Natura'Pro, se former pour mieux servir les adhérents



Natura'Pro regroupe tout type de production agricole, des grandes cultures au maraîchage en passant par l'élevage ovin ou la viticulture. La coopérative a fait le choix de la formation pour que ses équipes puissent analyser finement ces systèmes d'exploitation et apporter de la valeur ajoutée aux adhérents.



FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1991
- Régions d'implantation : Ardèche, Drôme, Gard, Loire
- Nombre d'agriculteurs adhérents : 5 400
- Nombre de collaborateurs : 320
- Chiffre d'affaires 2022 : 84 M€

Dans un contexte de renouvellement de l'équipe commerciale, la coopérative a suivi le cycle de formation AgroTC. Cette démarche vise à faire monter chacun en compétence sur des thématiques retenues : évolutions du marché, connaissance du sol, outils d'aide à la décision, réglementations... Les stagiaires de la formation apprennent à structurer leurs prises d'informations auprès des agriculteurs. Ils leur proposent ensuite des solutions adaptées, intégrant différents facteurs au-delà du seul aspect économique. Ainsi, alors que

la réglementation prévoit l'interdiction d'un insecticide en arboriculture, un système global de pose de filets et d'aménagement de palissage a été présenté en formation et proposé ensuite sur le terrain. Cette formation a aussi contribué à créer un véritable esprit d'équipe. En se voyant régulièrement, les commerciaux apprennent à travailler ensemble, dans l'intérêt final de l'adhérent. « C'est un effet de levier très important qui favorise le commerce » souligne François Méjean, chef de marché Élevage, Agroéquipement Natura'Pro.

AgroTC, un parcours de formations certifiant pour les techniciens commerciaux

Cette formation a été créée par Solutions+, avec l'accompagnement de la DASF (Direction des Affaires Sociales et de la Formation) de LCA et d'OCAPAT, l'opérateur de compétences de la Coopération Agricole. L'objectif est d'accompagner le repositionnement du métier de technicien commercial suite aux nouvelles attentes sociétales vis-à-vis des coopératives agricoles. Conçu sur huit jours

répartis sur six mois, le programme propose un socle commun (démarche commerciale, diagnostic, agroécologie...) et des adaptations en fonction des spécificités de chaque coopérative. 150 techniciens-commerciaux ont déjà été formés en deux ans. De nouveaux modules et canaux d'information sont à l'étude pour prolonger la démarche et pouvoir toujours continuer d'apprendre.



Zoom sur...

DES INITIATIVES INNOVANTES

Agri Confiance®, un label par et pour les coopératives



CHIFFRES-CLÉS

40

coopératives
partenaires

20 000

agriculteurs
engagés

20

millions

de produits
vendus
en France/an



3 questions à...

Philippe Sommer, directeur Agri Confiance®

Comment est né le label Agri Confiance® ?

Le label Agri Confiance® est né dans les années 90 de la volonté de quelques coopératives, avec La Coopération Agricole, de valoriser la production agricole de leurs associés et conforter la confiance des consommateurs. Il est organisé autour d'une association présidée par Christophe Grison, agriculteur, président de Valfrance et vice-président de la section Métiers du grain. Cinq coopératives adhérentes à Métiers du grain sont déjà engagées dans cette démarche : Valfrance, Scara, La

Tricherie, Coop de Mansle et Océalia. C'est un label reconnu qui a notamment obtenu l'équivalence du niveau 2 de la certification environnementale de l'État, ou l'équivalence Silver de FSA-SAI. Agri Confiance® repose sur quatre engagements complémentaires :
● garantir la qualité des produits ;
● soutenir les agriculteurs et les territoires ;
● préserver l'environnement ;
● défendre le bien-être animal. Grâce à ces engagements, Agri Confiance® structure la démarche de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au sein d'une

coopérative. D'ailleurs, nos cinq adhérents en grande culture ont toutes et tous passé avec succès une évaluation « Engagé RSE » par l'Afnor.

Comment se passe la certification ?

La démarche repose sur une certification qualité et environnement sur la base de la norme NF V01-007. Celle-ci s'appuie notamment sur un « contrat d'engagements réciproques » entre l'agriculteur et la coopérative décrivant les bonnes pratiques à mettre en place. Un audit est ensuite réalisé auprès de la coopérative et de quelques agriculteurs une fois par an par un organisme tiers indépendant.

Quels sont les avantages de ce label pour les coopératives ?

Avec Agri Confiance® les coopératives peuvent :

- structurer leur démarche qualité en regroupant sur un même système de management l'ensemble de leurs démarches (Label Rouge, Agriculture Biologique, etc.) ;
- partager des bonnes pratiques au sein du réseau d'adhérents et coconstruire le référentiel du label et ses évolutions ;
- dynamiser la relation avec leurs associés-coopérateurs ;
- valoriser leur production auprès des consommateurs avec un label unique qui simplifie la lecture des signes de qualité ;
- témoigner de leurs engagements RSE.



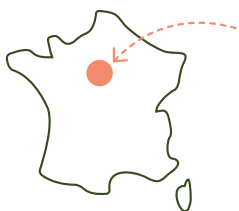
Le mot de...

Christophe Grison,
président d'Agri Confiance®,
de la coopérative Valfrance
et vice-président de Métiers du grain

Dès 1992, Valfrance a mené la démarche Agri Confiance® afin de garantir la qualité et la traçabilité des productions – ce qui n'était pas obligatoire à l'époque. Notre objectif était d'accompagner les agriculteurs à changer de modèle, pour produire un blé qualitatif, qui puisse être mieux valorisé en tant que blé meunier, et non plus seulement à destination de l'alimentation animale. Cela s'est traduit par des évolutions techniques : meilleure maîtrise des apports d'engrais, ventilation des stocks, suppression de certains produits, utilisation d'outils d'aide à la décision... Aujourd'hui, la démarche intègre des critères de biodiversité et de RSE. Chez Valfrance, 44 % du maïs, 40 % des orges de brasserie, 30 % des blés et les protéagineux à destination de l'AOP Brie de Meaux sont produits sous contrat Agri Confiance® par 500 de nos agriculteurs adhérents (plus d'un tiers des effectifs). Et demain ? Nous travaillons sur l'agroforesterie, l'agriculture régénératrice et le stockage carbone pour apporter toujours plus de valeur ajoutée à nos productions.



Une filière lavandin en Beauce : le pari gagnant de la Scael



FICHE D'IDENTITÉ

- Date de création : 1968
- Région d'implantation : Centre-Val de Loire
- Nombre d'agriculteurs adhérents : 1 800
- Nombre de collaborateurs : 450
- Chiffre d'affaires 2022 : 1,498 Md € (Groupe)



La croissance du marché de l'huile essentielle de lavandin a inspiré la Société coopérative agricole d'Eure-et-Loir (Scael). 550 hectares de lavandin destinés à la distillerie sont désormais plantés en Beauce. Une nouvelle filière qui répond déjà aux objectifs qu'elle s'était fixés. Analyse d'une initiative réussie.

Moins parfumé, mais plus productif que la lavande, le lavandin occupe plus de 90 % des surfaces et des volumes produits dans cette famille des lamiacées. Sa demande sous forme d'huile essentielle sur le marché européen des produits d'entretien a connu une telle augmentation (25 % de croissance en 2018) que les surfaces du sud de la France ont peiné à répondre à la demande. Une opportunité pour la Scael qui a mis en place un partenariat sur-mesure

avec l'un de ses clients, le transformateur Helpac, pionnier et spécialiste en aromathérapie et gemmothérapie afin de construire une nouvelle filière tout en sécurisant au maximum l'engagement de ses agriculteurs. « Nous avons étudié l'ensemble de la chaîne de valeur pour coconstruire un projet d'intérêt technico-économique pour nos agriculteurs », précise Elise Grison, responsable bio et développement filières. Cela passe notamment par

l'établissement de contrats à prix fixes sur huit ans, le temps de culture du lavandin.

MOINS DE POLLUTIONS

Après une première phase d'expérimentation sur 2 ha, le lavandin est aujourd'hui cultivé sur 550 ha, et il s'avère qu'il s'adapte particulièrement bien à certaines terres argilo-calcaires superficielles de la Beauce qui connaissent un plafonnement de rendement sur les céréales. Par ailleurs, le lavandin répond à de nombreux enjeux agro-écologiques : c'est une culture peu gourmande en eau qui attire de nombreux pollinisateurs. Elle nécessite

moins d'apport d'azote (-67 %) ou de produits phytosanitaires (- 61 %) qu'une culture céréalière classique, et contribue à répondre aux enjeux environnementaux actuels. Les clés de réussite de cette initiative ? Se donner le temps d'étudier en amont toute la chaîne de valeur ; donner de la visibilité économique aux agriculteurs et les accompagner techniquement de la plantation à la récolte, en s'appuyant sur le réseau de partenaires. La première récolte s'est déroulée en juillet 2022 et les résultats, meilleurs que les prévisions de la Scael, laissent présager un avenir prometteur pour toute la filière.



CHIFFRES-CLÉS

550 ha

de culture
de lavandin

72 %

agriculteurs
impliqués

Anticiper l'évolution des marchés monétaires vers plus de RSE

Union Finances Grains est une union de coopératives agricoles dédiée au financement des stocks de céréales. Les acteurs des marchés financiers monétaires étant de plus en plus soumis à des réglementations en matière de RSE, les coopératives doivent s'y adapter pour maintenir leur accès à ces marchés.

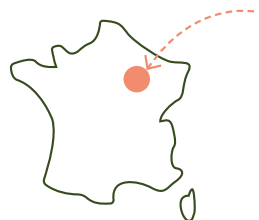
« **À** court terme, la RSE ne sera plus une option sur les marchés financiers, ce sera une condition pour y accéder », explique Christine Kerboull, directrice générale d'Union Finances Grains. En effet, les acteurs des marchés financiers sont soumis à des réglementations strictes en matière de RSE afin de prouver leur impact

positif pour la société. Ces nouvelles normes s'appliquent désormais dans tous les secteurs, y compris le secteur agricole. Union Finances Grains anticipe ces évolutions en incitant ses 35 adhérents à s'engager dans une politique RSE et à identifier des Indicateurs de Performance Clés (KPI) communs : « Nous

devons établir des critères d'engagements communs afin de garantir un accès durable de nos programmes de financement sur les marchés ». Cela passe notamment par un état des lieux de l'existant et un travail de pédagogie pour entraîner toutes les coopératives dans la démarche.



VIVESCIA, améliorer l'empreinte carbone

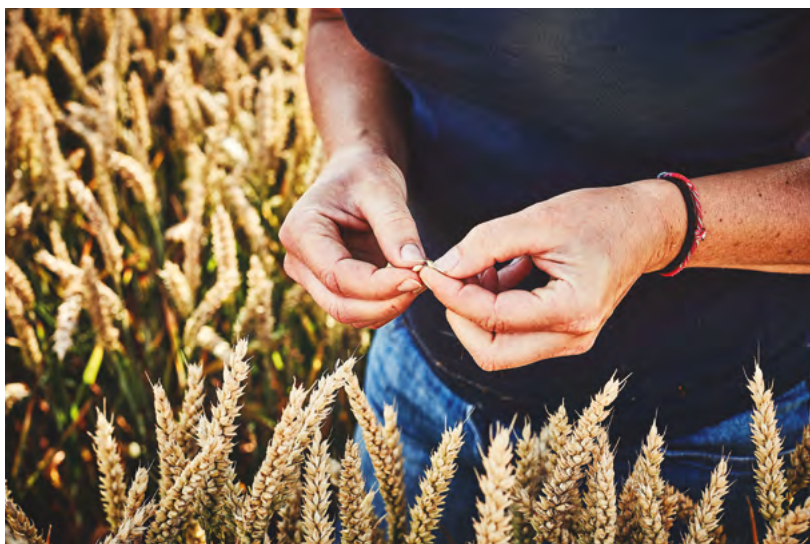


VIVESCIA est la première coopérative agricole céréalière à mettre à disposition de ses agriculteurs un diagnostic carbone simplifié et gratuit. Le principe : connaître rapidement l'impact de ses pratiques sur les émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone, et envisager des actions en conséquence.



FICHE D'IDENTITÉ

- ▶ Date de création : 2012
- ▶ Région d'implantation : Grand Est
- ▶ Nombre d'agriculteurs adhérents : 10 000
- ▶ Nombre de collaborateurs : 6 700
- ▶ Chiffre d'affaires 2022 : 3,8 Mds €



CHIFFRE-CLÉ

1 500

diagnostics carbone simplifiés fin 2022

Si l'agriculture émet des gaz à effet de serre, elle offre aussi des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique grâce à ses sols qui sont des puits naturels de carbone. En effet, par l'action combinée de la photosynthèse et de la vie microbologique des sols, le carbone présent dans l'air sous forme de dioxyde de carbone est absorbé par les plantes avant d'être stocké dans le sol. Par ses pratiques, l'agriculteur peut favoriser ou freiner cette capacité de stockage du sol. Dès 2017, VIVESCIA s'est emparé de ces

sujets pour porter son expertise au service des agriculteurs. VIVESCIA a ainsi mis en place dès 2021 un accompagnement avec des webinaires et des réunions sur le terrain à destination des agriculteurs de la coopérative. L'objectif : expliquer simplement ce sujet complexe en peu de temps, en répondant à des questions concrètes, par exemple « *Comment améliorer le bilan carbone d'une exploitation ?* » ou « *Quelles valorisations attendre du stockage de carbone ?* ». Le groupe a également co-développé avec une start-up



un diagnostic carbone simplifié qui permet aux agriculteurs d'évaluer le potentiel de stockage de carbone dans leurs sols, en fonction de leurs pratiques agronomiques : cultures en place, rendement, travail du sol, couverts végétaux, fertilisation... En 20 min, l'outil calcule les émissions de gaz à effet de serre générées et la capacité de stockage de carbone des sols. L'agriculteur peut ensuite faire des simulations en variant chaque paramètre et visualiser l'évolution que cela représente dans le calcul de son impact carbone. Et cette démarche s'inscrit plus largement dans l'objectif de diminution de l'empreinte carbone de VIVESCIA. En mesurant finement l'impact généré par l'ensemble de ses parties prenantes, la coopérative peut ensuite proposer des objectifs réalistes à relever.

3 questions à...

Armand Gandon,
ingénieur agronome, expert bas carbone

Pourquoi avoir développé l'outil de « diagnostic carbone simplifié » ?

L'objectif premier est la pédagogie et la sensibilisation des agriculteurs sur le sujet du carbone, parce que cette préoccupation est récente, le sujet complexe et les outils de calculs existants très techniques. En simplifiant le diagnostic, nous rendons le sujet accessible au plus grand nombre, pour gagner en impact.

Quel accueil recevez-vous de la part des agriculteurs ?

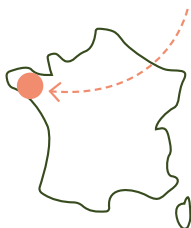
Les agriculteurs sont souvent en questionnement sur le sujet de leur empreinte carbone. Ils ont besoin d'être accompagnés pour comprendre ce que cela recouvre concrètement en termes de pratiques agronomiques. Notre rôle est de leur apporter notre expertise et les guider vers les solutions intéressantes pour eux.

Quels conseils donneriez-vous aux coopératives qui souhaiteraient développer ce type d'outil ?

Pour que la démarche soit efficace, il faut prendre le temps de l'expliquer en amont. Cette étape de sensibilisation est essentielle pour que chacun comprenne les enjeux et initie des changements de pratique à son échelle.



Eureden : plus de mixité pour plus de représentativité



20 % de femmes au sein de ses instances de gouvernance d'ici 2025. C'est l'engagement pris par Eureden pour être représentatif de ses adhérents et... adhérentes. Un groupe de travail fort justement baptisée Par'elles milite pour susciter des vocations.



FICHE D'IDENTITÉ

- ▶ Date de création : 2020
- ▶ Région d'implantation : Bretagne
- ▶ Nombre d'agriculteurs adhérents : 18 500
- ▶ Nombre de collaborateurs : 8 500
- ▶ Chiffre d'affaires 2020-21 : 3,1 M€



Si la mixité enrichit les débats en diversifiant les points de vue, elle répond aussi à un objectif de représentativité des adhérents chez Eureden. En effet les femmes représentent 25 % des chefs d'exploitations agricoles aujourd'hui en Bretagne. Il est donc essentiel

pour le Groupe de leur donner une véritable place au sein de la gouvernance.

Pour mener à bien cet objectif, le Groupe a lancé un groupe de travail en 2020 sur la place des femmes dans la coopérative. Un groupe de travail nommé

« Par'elles » pour inciter plus de femmes à rejoindre les instances de gouvernance.

Il regroupe une dizaine de personnes dont trois hommes. Ses leviers d'action : organiser des événements pour sensibiliser sur le sujet de la mixité, être présent sur des salons, intervenir auprès des nouveaux adhérents à la coopérative... Il anime aussi un canal de communication regroupant les administratrices pour favoriser l'entraide et le partage d'expériences.



CHIFFRES-CLÉS

25 %

de femmes représentées parmi les chefs d'exploitations agricoles en Bretagne

Objectif d'ici 2025 :

20 %

de femmes au sein des instances de gouvernance Eureden

3 questions à...

Stéphanie Haute,
responsable Vie coopérative Eureden

Quels freins empêchent les femmes d'être plus présentes dans les instances de gouvernance ?

Le premier frein est lié à la parentalité. Les femmes ont souvent la charge de s'occuper de leurs enfants après la journée de travail et ne sont pas disponibles pour assister à des réunions ou des événements professionnels le soir. Nous essayons de proposer des solutions de garde lors d'événements réunissant les élus, afin de permettre à chaque parent de s'y rendre sereinement.

Est-ce aussi lié à des habitudes qu'il faudrait changer ?

En effet, ces préoccupations sont relativement nouvelles, d'où la nécessité d'en faire la pédagogie pour qu'elles soient bien comprises et reçues. Cela prend du temps mais les mentalités changent !

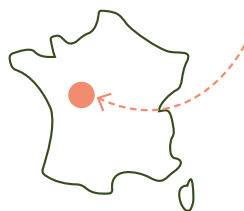
Pensez-vous que les nouvelles générations sont plus sensibilisées sur ces sujets ?

Oui, et c'est même une attente pour les nouveaux et nouvelles qui nous rejoignent. Nous profitons d'ailleurs des temps de formation des nouveaux élus-élus pour inciter les femmes à rejoindre un jour nos instances de gouvernance.



La Tricherie mise sur la sécurité des équipes et des installations

La coopérative de La Tricherie multiplie les actions pour prévenir au maximum les risques métiers.



FICHE D'IDENTITÉ

- ▶ Date de création : 1936
- ▶ Région d'implantation : Vienne
- ▶ Nombre d'agriculteurs adhérents : 260
- ▶ Nombre de collaborateurs : 23
- ▶ Chiffre d'affaires 2021-22 : 56,8 M€

Suite à un accompagnement de la MSA lors d'un Plan de prévention en 2017, La Tricherie a souhaité aller – beaucoup – plus loin sur le sujet de la sécurité au travail. Parmi les nombreuses initiatives pour prévenir les risques dans la production et le stockage de céréales, citons :

- l'instauration d'une formation aux gestes et postures accompagnée d'une observation des postes de travail en vue de les rendre plus sûrs ;
- l'investissement dans du matériel plus adapté (filmeuse pour les palettes, postes de travail ergonomiques, nouvelle flotte de camions) et dans des fonds vibrants inclinés pour les cellules de stockage afin de réduire les risques présents et la pénibilité lors des nettoyages ;

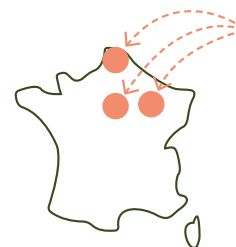
- l'acquisition de Protection travailleur isolé (PTI) : équipement capable d'alerter en cas d'immobilisation prolongée ;
- des formations sur les Équipements de protection individuelle (EPI) (ex : gants, lunettes, casque, etc.) et la mise à disposition de protections sur les différents sites ;
- une communication régulière sur les risques sous la forme de « flash technique ». Dans une volonté de garantir le zéro accident, les équipes ont aussi mis en place un document de suivi accessible à tous pour signaler tout risque constaté sur le terrain pouvant provoquer un accident. De plus, après une demande collective des collaborateurs, une nouvelle salle de pause aménagée a été construite afin d'améliorer le bien-être de chacun.

La Tricherie, un modèle de qualité inscrit dans une démarche de développement durable

1992	1999	2010	2018	2022
CAP 2000 : stratégie de formation aux agriculteurs pour diminuer l'usage des produits phyto-pharmaceutiques, initiation d'un programme sans labour, structuration de la filière avec tous les acteurs de la chaîne.	Obtention de normes de management, qualité et environnement (normes ISO) ; pilote de référentiels filières Agri Confiance®, CRC®	Étude sur les risques de pollution de l'eau de certains produits et dépôt de la marque AgroPhyto certifiant les produits sûrs... démarches récompensées par l'Agence de l'Eau	Première coopérative céréalière à obtenir la certification Haute valeur environnementale (HVE) auprès de ses agriculteurs adhérents	Première coopérative céréalière à obtenir le niveau 4 (exemplaire) dans l'évaluation de sa démarche RSE (Label Engagé RSE AFNOR)



Cérèsia, promoteur du Contrat de solutions



Engagée dans l'association Contrat de solutions, Cérèsia partage sur son territoire du Nord-Est de la France, les ambitions de cette initiative : se rassembler pour apporter des solutions vraiment concrètes aux coopérateurs engagés dans la transition agroécologique.



FICHE D'IDENTITÉ

- ▶ Date de création : 2019
- ▶ Régions d'implantation : Hauts-de-France, Grand Est, Île-de-France
- ▶ Nombre d'agriculteurs adhérents : 4 300
- ▶ Nombre de collaborateurs : 700 (filiales comprises)
- ▶ Chiffre d'affaires au 30 juin 2022 : 752 M €

Pour retrouver les fiches solutions : <https://contratsolutions.fr/>

Plus de quarante partenaires se sont réunis dans l'association Contrat de solutions, initiée en 2017 par la FNSEA, en partenariat avec La Coopération Agricole. Objectifs : identifier, collectivement, des solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques qui soient concrètes, efficaces et économiquement viables, et les déployer auprès du plus grand nombre. Cérèsia a promu la démarche dès 2019, avec l'organisation du 2^e salon Terres Innovation afin de mettre en avant les solutions d'avenir (génétique, robotique etc.) dont certaines portaient le logo « Contrat de solutions ». Soucieuse de construire des filières durables, Cérèsia, coopérative du Nord-est de la France, a rejoint le groupe de travail de huit coopératives pilotes qui déploient le dispositif du Contrat de solutions au sein de leur coopérative. Ce groupe de travail pilote est animé par La Coopération Agricole. Fédérateur, le projet ambitionne de réaliser un inventaire des solutions existantes et de partager ces connaissances. Chaque coopérative peut ensuite identifier les alternatives testées et les valoriser auprès de ses adhérents.

COMMUNIQUER POUR ENCOURAGER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES

Ainsi, grâce à son guide technique de la protection raisonnée, Cérèsia propose désormais à ses 4 300 adhérents un outil technique, consultable au quotidien, pour développer l'usage de pratiques concrètes qui ont fait leurs preuves sur les cultures. Par exemple, les solutions alternatives de désherbage (rotation diversifiée, alternance entre cultures d'hiver et de printemps, pratique du faux semis...), ou bien des outils d'aide à la décision (OAD) pour évaluer le risque de pression d'un ravageur ou orienter le choix d'une variété en fonction de sa sensibilité à une maladie. Le groupe coopératif partage également avec ses adhérents, les 110 Fiches solutions éditées par le Contrat de solutions, formidable premier inventaire de bonnes pratiques validées par un collectif d'experts. Conçues sur le modèle « Une fiche – une solution à un problème concret de terrain », elles sont en libre accès sur le site de l'association, tout comme le kit de communication qui permet à chaque coopérative et acteurs de la transition de se faire les promoteurs et médiateurs des progrès déjà réalisés par le monde agricole.

Des experts RSE au service des coopératives

La Coopération Agricole dispose d'un réseau d'experts RSE qu'elle met au service des coopératives souhaitant s'engager dans une démarche RSE, qu'elles en aient ou non l'obligation. Diagnostic court, diag 3D, accompagnement au long cours vers la certification... les outils proposés s'adaptent à toutes les situations.

Laurent Levêque fait figure de pionnier de la RSE. Ce consultant de La Coopération Agricole en Nouvelle-Aquitaine œuvre depuis vingt-deux ans au programme « Destination Développement Durable » (3D) né en 2001. C'est de ce programme précurseur qu'est né le diagnostic 3D qui permet aujourd'hui à une coopérative de se lancer en RSE en établissant un premier état des lieux. En 2023, des équipes d'experts et d'expertes RSE de La Coopération Agricole sont à pied d'œuvre dans plusieurs régions : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Bretagne, Pays de la Loire, Hauts-de-France et Rhône-Alpes. « À partir de là, nous rayonnons dans toutes les régions, y compris dans les DOM-TOM », résume Laurent Levêque, qui précise : « À ce jour, nous avons déjà réalisé plus de 800 diagnostics dans l'agroalimentaire, dans des coopératives et des entreprises privées ». En Occitanie, Éric Cherdo, qui a intégré le groupe des experts RSE dès 2007, pilote, quant à lui, une équipe de cinq personnes. Un effectif qui permet de couvrir les différentes thématiques : sécurité sanitaire, sécurité des salariés, impact sur l'environnement, communication.

AUDIT ET ACCOMPAGNEMENT

La mission de ces consultants suit une méthodologie bien rodée : un ou deux experts (selon la taille de la structure) se déplacent deux jours sur site et procèdent à un état des lieux complet grâce au diagnostic 3D. Cet audit, panoramique et méticuleux, se conclut par une restitution et une liste des recommandations. Les coopératives peuvent ensuite choisir de

se faire accompagner de A à Z jusqu'à la certification AFNOR et son label « Engagé RSE » qui viendra évaluer la maturité réelle de la démarche RSE et les progrès réalisés. « Nous avons construit une boîte à outils qui permet d'aborder de nombreux aspects de cette certification : de la structuration initiale du projet d'entreprise en cohérence avec les enjeux de la RSE au reporting, des achats responsables à l'encadrement social pour la qualité de vie au travail », précise Laurent Levêque. « Pour une coopérative qui voudrait une première approche, nous pouvons aussi réaliser un diagnostic plus court, sur une journée, avant qu'elle ne décide d'aller plus loin », complète Éric Cherdo.

LA RSE EN 10 ÉTAPES

Cette précieuse expertise RSE se diffuse désormais plus largement. La Coopération Agricole est partenaire de l'Area (Association régionale des entreprises agroalimentaires) dans le cadre du Contrat IAA (Industrie AgroAlimentaire) financé par la région Occitanie. La RSE est l'une des dix thématiques retenues : « Nous avons notamment construit une charte pour que les structures qui ne souhaitent pas aller jusqu'au label puissent communiquer sur leurs engagements. Nous venons également, fin 2022, de lancer un guide La RSE en 10 étapes qui est en libre accès sur Internet », détaille Éric Cherdo.

Ailleurs, dans toutes les régions, d'autres initiatives sont déployées (organisation de colloques, accompagnement de journées portes ouvertes, etc.) pour faire avancer la RSE.

Contact des responsables RSE/environnement par région

LCA OCCITANIE

Éric CHERDO
e.cherdo@coopoccitanie.fr

LCA NOUVELLE-AQUITAINE

Laurent LEVÊQUE
lleveque@na.lacoopagri.coop

LCA OUEST

Julie RAVELOJAONA
jravelojaona@ouest.lacooperationagricole.coop

LCA HAUTS-DE-FRANCE/ÎLE-DE-FRANCE

Margot FOUILHAC
mfouilhac@hdf.lacoopagri.coop

LCA SUD

Stéphanie COSTA
scosta@sud.lacoopagri.coop

LCA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Hélène DECHAMPS
hdechamps@ara.lacoopagri.coop

LCA GRAND EST

Mathilde DAUVIN
madauvin@ge.lacoopagri.coop

CENTRE-VAL DE LOIRE

Christophe VAURS
vaur.lacoopagricentrevdl@orange.fr

LCA CORSE

Mélanie LORENZI
m.lorenzi@corse.lacoopagri.coop

LCA LA RÉUNION

Patrick HOARAU
frca.run@wanadoo.fr





LA COOPÉRATION AGRICOLE
MÉTIERS DU GRAIN



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.

La Coopération Agricole 43 Rue Sedaine CS 91115 75538 Paris Cedex 11 - **Rédaction en chef** : Catherine Matt, Lenna Berthié et Axelle Cohin - **Conception éditoriale et graphique** : Agence Bergamote - **Impression** : Numeriscan - **Papier** : Print speed offset FSC - **Crédits photos** : La Coopération agricole, kamisoka/iStock, Petra Richli/iStock, Mny-Jhee/iStock, DR.